

La CJC appelle les Jeunes Chercheurs à voter nul pour les élections au collège des usagers du CNESER

Objet : Vers un collège spécifique pour une vraie représentation des jeunes chercheurs dans l'enseignement supérieur

A l'attention des associations de jeunes chercheurs et des membres élus aux C.S., C.A. et C.E.V.U.

Cette année auront lieu les élections au **collège des usagers** du CNESER. Les doctorants élus dans les différents conseils (C.A., C.S. et C.E.V.U.) au titre des usagers, vont avoir l'occasion de s'exprimer et d'affirmer le manque de représentativité des jeunes chercheurs au sein des instances universitaires en participant à ce vote.

Les jeunes chercheurs de l'enseignement supérieur contribuent en France à la recherche et à l'enseignement supérieur de façon incontournable. Ils sont 70 000 aujourd'hui, dans des conditions de travail parfois très précaires, et en tout état de cause, toujours très particulières. Leur représentation au sein des instances de gouvernance de l'enseignement supérieur français reste cependant, face aux catégories des usagers et des enseignants-chercheurs pérennes, ni authentique, ni propre à leurs problématiques.

En 2012, les 70 000 voix des doctorants sont scindées et noyées souvent dans les collèges "usagers" (2 300 000 étudiants de tous niveaux), plus rarement dans le collège "enseignants-chercheurs" (68 000 enseignants-chercheurs), et enfin quelquefois ne sont même pas en droit de voter pour être représentés dans les instances gouvernementales de l'enseignement supérieur.

Devant cette situation intolérable, qui ne permet pas aux jeunes chercheurs d'exprimer pleinement leur opinion, la Confédération des Jeunes Chercheurs appelle depuis sa fondation à la création d'un collège spécifique pour cette population.

Afin de bien faire entendre la voix des jeunes chercheurs lors des prochaines élections et leur revendication d'un collège spécifique, mais aussi de souligner que les jeunes chercheurs n'ont pas vocation à être représentés dans le collège "usagers", la CJC invite donc les élus doctorants des collèges "usagers" à voter avec un bulletin demandant la création d'un collège spécifique lors des élections 2012 au CNESER.

Le collège "usagers" : un collège qui n'a pas pour vocation de représenter les jeunes chercheurs

Les jeunes chercheurs, doctorants et docteurs, effectuent un travail de recherche et parfois d'enseignement au sein des établissements, sans y être titulaires d'un emploi permanent. Ils participent aux mêmes missions que les personnels chercheurs et enseignants-chercheurs titulaires : la recherche scientifique et technique ainsi que la valorisation de ses résultats, mais aussi, pour un grand nombre, la formation initiale et continue, la diffusion de la culture, l'information scientifique et technique, et la coopération internationale.

Or le collège "usagers" est censé représenter les « bénéficiaires » du service public de l'éducation comme les licences et les masters des établissements (article L811-1 du Code de l'Éducation).

Les doctorants, par leur mission de recherche et d'enseignement, n'ont pas pour vocation d'être représentés par ce collège, de la même manière que les enseignants-chercheurs permanents (qui ont une carte d'étudiant lors de la préparation de l'habilitation à diriger les recherches) ne votent pas dans le

collège “usagers”. C'est pourtant le cas d'un nombre important de jeunes chercheurs, notamment lorsqu'ils n'effectuent pas une mission d'enseignement d'au moins 64h TD.

Un collège spécifique pour représenter les jeunes chercheurs

Les jeunes chercheurs ont une position particulière, car ils ont les mêmes missions que les enseignants et parfois enseignants-chercheurs, mais sont aussi des personnels précaires. De plus les contractuels docteurs faisant de la recherche (“post-doc”) n'ont aujourd'hui aucune représentativité auprès d'aucune instance.

Pour cela, depuis sa fondation, la CJC demande la création d'un collège des « chercheurs et enseignants-chercheurs non permanents et assimilés » dans toutes les instances de représentativité, autant nationales au CNESER, qu'au sein des universités, pour que les jeunes chercheurs soient enfin représentés.

Plus d'informations sur <http://cjc.jeunes-chercheurs.org/expertise/fiche-representation.pdf>.

Le bulletin demandant sa création : un geste fort pour réclamer ce collège

La CJC propose aux jeunes chercheurs votant au collège “usagers” du CNESER de déposer un bulletin (<http://tinyurl.com/BulletinVoteCNESER>) réclamant ce collège spécifique. L'objectif est d'interpeller le CNESER comme les pouvoirs publics sur cette situation injuste.

Ce geste est accompagné par la CJC par une promotion de ce collège spécifique auprès des universités, auprès du CNESER (par son représentant dans le collège “personnels”), et auprès du ministère.

Le CNESER : un conseil consultatif où la CJC a un élu

Le CNESER est le Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche. C'est un conseil consultatif auprès du ministère, où sont discutés tous les textes concernant l'enseignement supérieur et la recherche.

En 2011, les élections au CNESER ont eu lieu dans le collège B. Dans ce collège de chercheurs, la Confédération des Jeunes Chercheurs avait présenté une liste et a obtenu un élu pour représenter les Jeunes Chercheurs et pour demander la création d'un collège spécifique.

Plus d'informations sur <http://tinyurl.com/PosterCjcCollegeSpecifique2011>.

La Confédération des Jeunes Chercheurs : un organe de représentativité des jeunes chercheurs au niveau national

La CJC (Confédération des Jeunes Chercheurs) est une association de loi 1901, nationale et pluridisciplinaire. Elle regroupe une quarantaine d'associations de doctorant-e-s et de docteurs, bénévolement impliqués dans la reconnaissance du doctorat comme expérience professionnelle. Au niveau national, de par son expertise sur le doctorat, elle est un interlocuteur privilégié des pouvoirs publics, représentée notamment au CNESER (Conseil National de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche). Au niveau européen, elle participe à la réflexion sur le doctorat et les jeunes chercheurs par l'intermédiaire de l'association EURODOC, dont elle est membre fondateur.

Retrouvez la Confédération des Jeunes Chercheurs sur <http://cjc.jeunes-chercheurs.org>.